

Conseil d'administration 2022-2024 Formulaire de mise en candidature

Je, _____, NOM DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE, souhaite déposer ma candidature à un poste d'administrateur-riche au sein du conseil d'administration de la JCM pour un mandat de deux (2) ans se terminant en juin 2024.

Appui de la candidature

Votre candidature doit être appuyée par cinq (5) membres en règle (40 ans et moins ayant payé leur cotisation) de la Jeune Chambre de la Mauricie.

Nom	Signature	Date

Documents requis et date limite

Les membres intéressés à postuler doivent fournir les documents suivants :

- Le présent formulaire de mise en candidature dûment complété*
- Une courte description de leur parcours professionnel (*max. 200 mots*)
- Une photo récente (*format .jpg ou .png en vue des élections*)

* À noter que nous acceptons les courriels soulignant l'appui d'un membre à votre candidature. Ce membre doit nous écrire personnellement à direction@jcmauricie.com et vous joindre en cc avant la date limite d'inscription.

Les candidatures doivent être acheminées au plus tard le 6 mai 2022, à 12 h 00, à l'adresse direction@jcmauricie.com. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier de candidature a bien été reçu. Des élections virtuelles se tiendront du 16 au 27 mai 2022. Les administrateurs élus seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle de la JCM en juin prochain.

Au plaisir de collaborer avec vous !